

# L'ESPACE ST-MICHEL OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

**La Ville de Martigny annonce l'ouverture du nouvel Espace St-Michel, l'ancienne crypte funéraire de Martigny. Pour marquer le coup, des conférences-visites sont programmées le mercredi 23 septembre 2020 à 17h30 et 18h30.**



COMMUNIQUÉ – 18.09.2020

Grâce à la générosité de Léonard Gianadda qui a permis la restauration des lieux, celle des peintures murales d'Albert Chavaz et l'installation de sept vitraux récemment conçus par l'artiste bas-valaisan Valentin Carron, l'Espace St-Michel s'apprête à s'ouvrir au public.

L'ancienne crypte funéraire de Martigny se transforme donc en lieu culturel ; les sociétés locales de la Ville pourront dorénavant louer cet espace auprès de la Ville de Martigny. Mais avant de le mettre à disposition de la population ou de sociétés locales, **des conférences-visites sont prévues le mercredi 23 septembre à 17h30 et 18h30**. Ces deux présentations permettront au public intéressé de connaître l'histoire mouvementée de la chapelle et ses évolutions, en compagnie de Léonard Gianadda et des historiens Sophia Cantinotti et Jean-Henry Papilloud.

Ces conférences-visites se tiendront dans le strict respect des mesures sanitaires. Pour participer à l'une ou l'autre présentation, les intéressés ont l'obligation de s'inscrire auprès de Jean-Henry Papilloud jusqu'au mardi 22 septembre 2020 à midi à l'adresse mail suivante : [jhp@netplus.ch](mailto:jhp@netplus.ch).

Par ailleurs, la Ville de Martigny laissera l'Espace St-Michel ouvert au public durant une semaine. Les curieux pourront découvrir ce lieu entièrement rénové, du jeudi 24 septembre au jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020, tous les jours de 08h00 à 20h00.

Pour rappel, la chapelle du Bourg apparaît dans les archives dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs fois reconstruit ou restauré, cet édifice, célèbre en Ville de Martigny grâce à son mélèze sur son clocher, a été le lieu de culte des Bordillons jusqu'en 1966 pour ensuite devenir la crypte des Martigneraines et Martignerains jusqu'en 2019.

Martigny, le 18.09.2020

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE